

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18
Conseillers présents : 15
Nombre de pouvoirs : 3
Publié le 29 juin 2023

Conseil municipal du 27 juin 2023

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve
Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M.
LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia,
M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRIETSCH Anne-Marie, Mme ZEISSLOFF
Patricia
Absents : Mme JOST Anne qui donne pouvoir à M. LUX Pierre, M. URBAN Jean-Marc qui
donne pouvoir à Mme ERNE-HEINTZ Valentine ; M. KRENCKER Julien qui donne
pouvoir à Mme DIEMER Estelle
Secrétaire de séance : M. MARTINI Matthieu

7. OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL

Vu la délibération n°9 du 28 mars 2023 et vu la modification du montant estimatif prévisionnel,
Vu le projet de remplacement de l'éclairage traditionnel du terrain de football d'honneur du
complexe sportif de Berstett, par un éclairage LED – catégorie E6.

Le conseil municipal après délibération,

APPROUVE le montant estimatif prévisionnel du remplacement de l'éclairage du terrain de
football :

| | HT | TTC |
|---------------|-------------|------------|
| ECLAIRAGE LED | 31 487,50 € | 37 785 € |

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

| DEPENSES HT | | RECETTES HT | |
|------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Eclairage LED 31 487,50 € | | FST | 6450 € |
| | | ASLC | 1500 € |
| | | FAFA | 6 297,50 € |
| | | Fonds propres | 17 240 € |
| TOTAL GENERAL | 31 487,50 € | TOTAL GENERAL | 31 487,50 € |

AUTORISE, le maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) ainsi que toute demande de subvention pour la réalisation de cette opération.

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITE
Pour Copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance
Matthieu MARTINI

